

2020-2862
2022-03-10

Panneau principal de l'étiquette

Herbicide BioLink^{MD} EC

Un herbicide en contact, non sélectif, post levée destiné à être utilisé dans les cultures agricoles alimentaires et non alimentaires. Utilisé comme desséchant sur les pommes de terre (y compris les pommes de terre de semence), les patates douces et les betteraves à sucre

COMMERCIAL
Concentré émulsifiable

PRINCIPES ACTIFS:

Acide Caprylique..... 47,16%
Acide Caprique..... 31,6%

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ATTENTION IRRITANT POUR LA PEAU
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX**

No D'HOMOLOGATION 33590 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
Voir la brochure à l'intérieur pour les premiers soins et les précautions
BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION • APPLIQUER AVEC AGITATION CONTINUE

Contenu net: 3 L à 1040 L

Fabriqué par:
SAN Agrow Holding GmbH
Industriestraße 213130 Herzogenburg, Autriche



MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Provoque une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, et pendant le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement et l'application. Se laver à fond avec le savon et l'eau après la manipulation du produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac et d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPI) immédiatement après avoir manipulé le produit. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. À défaut de directives précises pour le matériel EPI lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Assurer une ventilation adéquate pendant la pulvérisation dans les espaces clos comme les serres.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive hors du site prévu de traitement est au minimum. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Pour usage agricole, NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs d'entrer dans la zone traitée dans les 24 heures. S'il est nécessaire de retourner dans la zone traitée pendant le délai de sécurité, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. De plus, porter le protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial).

Pour les zones non cultivées, NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs d'entrer dans la zone traitée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. S'il est nécessaire de retourner dans la zone traitée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.

Pour les terrains de golf, NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs d'entrer dans la zone traitée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. S'il est nécessaire de retourner dans la zone traitée avant que les bouillies de pulvérisation ne

soient sèches, une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures doivent être portés.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé.

ÉLIMINATION:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Herbicide BioLink^{MD} EC

Un herbicide en contact non sélectif, post-levée destiné à être utilisé dans les cultures agricoles alimentaires et non alimentaires. Utilisé comme desséchant sur les pommes de terre (y compris les pommes de terre de semence), les patates douces et les betteraves à sucre

COMMERCIAL
Concentré émulsifiable

PRINCIPES ACTIFS:

Acide Caprylique..... 47,16%
Acide Caprique..... 31,6%

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ATTENTION IRRITANT POUR LA PEAU
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX**

No D'HOMOLOGATION 33590 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION

Voir la brochure à l'intérieur pour les premiers soins et les précautions
BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION • APPLIQUER AVEC AGITATION CONTINUE

Contenu net: 3 L à 1040 L

Fabriqué par:

SAN Agrow Holding GmbH
Industriestraße 213130 Herzogenburg, Autriche

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Provoque une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, et pendant le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement et l'application. Se laver à fond avec le savon et l'eau après la manipulation du produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac et d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives précises pour le matériel EPI lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Assurer une ventilation adéquate pendant la pulvérisation dans les espaces clos comme les serres.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive hors du site prévu de traitement est au minimum. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Pour usage agricole, NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs d'entrer dans la zone traitée dans les 24 heures. S'il est nécessaire de retourner dans la zone traitée pendant le délai de sécurité, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. De plus, porter le protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial).

Pour les zones non cultivées, NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs d'entrer dans la zone traitée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. S'il est nécessaire de retourner dans la zone traitée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.

Pour les terrains de golf, NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs d'entrer dans la zone traitée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. S'il est nécessaire de retourner dans la zone traitée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures doivent être portés.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE les plantes terrestres et pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'herbicide BioLink^{MD} EC est un herbicide foliaire post-levée, non sélectif utilisé dans et autour des zones de cultures alimentaires et non alimentaires, ainsi que dans les sites non agricoles et industriels.

L'herbicide BioLink^{MD} EC assure une suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces et des graminées. L'herbicide BioLink^{MD} EC fonctionne mieux sur les mauvaises herbes nouvellement levées et en croissance active qui, mesurent moins de 15 cm de hauteur.

L'herbicide BioLink^{MD} EC est un concentré émulsifiable non volatil qui n'est pas systémique et ne se déplace pas dans la plante.

L'herbicide BioLink^{MD} EC est utilisé comme desséchant sur les pommes de terre (y compris les pommes de terre de semence), les patates douces et les betteraves à sucre.

MODE D'EMPLOI

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui pourrait entrer en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement ou par la dérive. Seuls les manipulateurs protégés peuvent se trouver dans la zone pendant l'application.

L'herbicide BioLink^{MD} EC supprime une gamme de mauvaises herbes, y compris les graminées (comme l'ivraie multiflore, le pâturin annuel, l'échinochloa pied-de-coq, la digitale sanguine et la folle avoine), les laîches (comme le souchet comestible), et les mauvaises herbes à feuilles larges (comme la moutarde noire, la morelle noire, le gaillet gratteron, la patience crépue, l'amarante à racine rouge, l'abutilon, la carotte sauvage, l'ortie brûlante, la morelle poilue, le pourpier potager et le plantain lancéolé).

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

L'herbicide BioLink^{MD} EC peut être appliqué jusqu'à et y compris le jour de la récolte (délai d'attente avant la récolte (DAAR) = 0 jours)

POUR UTILISATION dans et AUTOUR des CULTURES ALIMENTAIRES et NON ALIMENTAIRES, Y COMPRIS :

Baies	Fraises, mûres, bleuets (y compris les bleuets nains), groseilles à maquereau, canneberges, framboises rouges, groseilles rouges, groseilles noires.
Brassicac (Cole)	Brocoli, Choux de Bruxelles, Chou, Chou-fleur, Collards, Chou frisé, Moutarde Verts
Légumes à bulbe	Ail, poireaux, oignons, échalotes
Légumes Cucurbit	Concombres, gourdes, citrouilles, courges
Récoltes des champs	Luzerne *, Canola *, Céréales *, Maïs, Sorgho *, Soja, Maïs sucré, Blé*
Légumes fruitiers	Aubergine, poivrons (toutes les variétés), tomates, tomates
Herbes et épices	Anis, basilic, ciboulette, aneth, fenouil, origan
Raisins	Raisins de vin, hybrides français, types indigènes de Lambrusca
Verts à feuilles	Roquette, céleri, laitue, épinards
Légumineuses	Haricots, pois chiches, lentilles, pois
Noix	Noisettes (Filbert), Noix
Fruit à pépins	Pommes, pommettes, poires, coings
Fruit à noyau	Abricots, Cerises, Nectarines, Pêches, Prunes, Pruneaux
Racine et légumes-tubercules	Betteraves, betteraves à sucre, carottes, pommes de terre, pommes de terre de semence, radis, patates douces
Cultures diverses	Asperges

* Appliquer avant la plantation ou avant la levée de la culture.

Cultures non alimentaires:

Gazon, fleurs, literie et paysage	Plantes à massifs, fleurs et plantes ornementales, gazon (entretien, production de gazon ou de semences)
Arbres et arbustes	Arbres de Noël, arbres forestiers et commerciaux, arbres de paysage, pépinières ou arbustes
Serres et pépinières	Toutes les cultures, plantes
Jachères, fourrages et pâturages, terres incultes	

Pour une utilisation dans des sites non agricoles et industriels:

L'herbicide BioLink^{MD} EC peut être utilisé pour lutter contre la végétation indésirable, les mauvaises herbes et les graminées poussant dans et autour des parcs, les terrains de golf, le gazon, les plantes ornementales, les paysages, les zones non cultivées, les emprises, et autour des structures de bâtiments.

À utiliser comme desséchant ou aide à la récolte

L'herbicide BioLink^{MD} EC peut être utilisé comme desséchant et aide à la récolte sur les pommes de terre, les pommes de terre de semence, les patates douces et les betteraves à sucre. Effectuer la première application à BBCH 49 (stade de formation complète de la peau) ou au moins deux à trois semaines avant la récolte prévue lorsque la masse maximale des tubercules est atteinte et que les tubercules se détachent facilement des stolons. Effectuer jusqu'à deux applications avec un intervalle de 7 à 14 jours ou au besoin. Pour obtenir les résultats souhaités, utiliser les taux d'application les plus élevés (6% à 9%) dans 300 à 560 L d'eau par hectare.

DIRECTIVES DE MÉLANGE ET TAUX D'APPLICATION

L'herbicide BioLink^{MD} EC est un herbicide de postlevée, non sélectif destiné à être utilisé dans et autour des zones de cultures alimentaires et non alimentaires. Il peut également être utilisé dans des sites d'utilisation non agricole et industrielle. L'herbicide BioLink^{MD} EC fonctionne mieux sur les mauvaises herbes à feuilles larges, nouvellement levées et en pleine croissance. Pour les graminées et les mauvaises herbes vivaces ainsi que les mauvaises herbes à feuilles larges plus matures, utiliser les doses d'application les plus élevées (de 6% à 9%) avec jusqu'à 937 L d'eau par hectare. Pour un désherbage efficace, appliquer l'herbicide BioLink^{MD} directement sur les mauvaises herbes ciblées. Utiliser un volume de solution de pulvérisation adéquat pour assurer une couverture complète des mauvaises herbes. Bien que les tiges lignifiées offrent une protection contre l'herbicide BioLink^{MD} EC, tout tissu vert succulent touché sera affecté. Par conséquent, l'herbicide BioLink^{MD} EC doit être pulvérisé de manière à éviter la dérive, comme l'application d'un pulvérisateur à capuchon, pour éviter que la culture ne soit endommagée par la dérive.

DOSES D'APPLICATION:

Appliquer l'herbicide BioLink^{MD} EC selon le tableau suivant :

L'herbicide BioLink ^{MD} EC - solution				
3%		6%		9%
Objet	Période d'application	Objet	Période d'application	Objet
Suppression des petites mauvaises herbes à feuilles larges annuelles en croissance active	Mauvaises herbes de taille inférieure à 15 cm	Suppression de mauvaises herbes graminées annuelles	Mauvaises herbes de taille inférieure à 15 cm	Suppression des plus grandes mauvaises herbes graminées annuelles et mauvaises herbes vivaces (surtout lorsque les plantes ont lignifiées)

		Brûlage des plantes vivaces herbacées à feuilles larges	Mauvaises herbes de taille inférieur à 15 cm	Lorsque le brûlage végétatif est au maximum, les bordures ou lorsque la coupe foliaire est souhaitée.
		Brûlage des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles	Mauvaises herbes de taille supérieur à 15 cm	

Répéter les applications tous les 14 à 21 jours au besoin pour maintenir le niveau désiré de suppression des mauvaises herbes et pour supprimer les plantes qui émergent des graines et des parties de plantes souterraines comme les rhizomes et les carex. Utiliser l'intervalle d'application plus courte pour les graminées annuelles et les mauvaises herbes vivaces problématiques. L'élimination de matériel photosynthétique va éventuellement affamer la mauvaise herbe. Il n'y a pas de limite au nombre d'applications par année.

Volume désiré de solution de pulvérisation (L)	Quantité d'herbicide BioLink ^{MD} EC par volume de solution (Volume / Volume)		
	3% Solution	6% Solution	9% Solution
4	120 mL	240 mL	360 mL
50	1,5 L	3 L	4,5 L
100	3 L	6 L	9 L
200	6 L	12 L	18 L
300	9 L	18 L	27 L
400	12 L	24 L	36 L

DIRECTIVES DE MÉLANGE: Remplir le réservoir du pulvérisateur avec la moitié de l'eau recommandée, puis ajouter la quantité appropriée d'herbicide BioLink^{MD} EC. Remplir le réservoir avec la quantité d'eau restante. La solution devrait ressembler au lait dilué lorsque le mélange est adéquat. Lors de la pulvérisation de la solution, UTILISER UNE AGITATION CONTINUE JUSQU'À CE QUE TOUTES LES SOLUTIONS DE PULVÉRISATION SOIENT APPLIQUÉES. Lors de l'application avec un pulvérisateur à dos, agiter périodiquement à la main (toutes les 5 à 6 minutes) pendant la pulvérisation. Pulvériser jusqu'à ce que complètement mouillé. Appliquer la solution de pulvérisation dans un équipement correctement entretenu et calibré capable de fournir les volumes désirés. Utiliser une solution de pulvérisation dans les 4 heures suivant le mélange.

PH de l'eau de pulvérisation: Pour l'eau de pulvérisation dont le pH est supérieur à 7, ajuster à un pH inférieur à 6 avant l'ajout de l'herbicide BioLink^{MD} EC. L'eau de dilution

peut être ajustée en utilisant un acidifiant tel que BioLink^{MD} Acidifier. Il n'y a pas de limite inférieure au pH, mais elle devrait être inférieure à 6.

Tensioactifs: L'herbicide BioLink^{MD} EC contient des surfactants intégrés à la formulation. Ne pas ajouter les autres surfactants à la solution de pulvérisation.

ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION: Appliquer l'herbicide BioLink^{MD} EC à l'aide d'un appareil portatif, d'un pulvérisateur à rampe, d'un pulvérisateur à pression et d'un pulvérisateur à dos. Seuls les gestionnaires protégés peuvent se trouver dans la zone d'application. Toujours nettoyer soigneusement l'équipement d'application, y compris les joints toriques, après chaque utilisation.

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT PAR VOIE AERIENNE. Ne pas appliquer lorsque les conditions de vent favorisent le déplacement de la pulvérisation loin du site d'application. Éviter la dérive de pulvérisation sur les plantes non ciblées lors de l'utilisation de pulvérisateurs électrostatiques. Lors de l'application de ce produit dans une application généralisée ou localisée, utiliser des protections de buse ou d'autres modifications de l'équipement de pulvérisation qui empêchent le mouvement de pulvérisation loin de la zone cible. Lors de l'application entre des rangées de cultures céréalières annuelles, utiliser des buses blindées pour éviter tout contact avec la plante cultivée. L'herbicide BioLink^{MD} EC peut être utilisé en toute sécurité le long des rangées d'arbres et de vignes si la culture a des tiges lignifiées. Utiliser des buses conçues pour produire de grosses gouttelettes de pulvérisation afin d'éviter qu'elles ne tombent sur la culture.

L'herbicide BioLink^{MD} EC peut être appliqué à l'aide d'équipement au sol conventionnel le long des rangées d'arbres ou de vignes dans les vergers et les vignes. Les tiges lignifiées ne sont pas affectées par le jet.

L'herbicide BioLink^{MD} EC peut être appliqué de façon généralisée avant la plantation ou avant l'émergence des plantes cultivées à l'aide de rampes pour une couverture maximale. La persistance du sol est minime et les plantes cultivées germeront et sortiront normalement.

L'herbicide BioLink^{MD} EC peut être appliqué dans les cultures de plein champ émergées comme le soja et le maïs. Les applications seraient à la région inter-rang (entre les rangées). L'utilisation de buses blindées est nécessaire pour empêcher la dérive d'entrer en contact avec les plantes cultivées sensibles. Pour les grandes cultures à espacements étroits, comme le blé, la luzerne, le canola, le grain céréalier et le sorgho, les applications doivent avoir lieu avant la plantation ou avant l'émergence de la culture.

L'herbicide BioLink^{MD} EC peut être appliqué à l'aide de pulvérisateurs comme des pulvérisateurs dorsaux. Un soin extrême et / ou l'utilisation de protections de buse sont nécessaires.

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION.

MISES EN GARDE SUPPLÉMENTAIRES: Ne pas appliquer sur les mauvaises herbes lorsqu'elles sont mouillées par la rosée, la pluie ou l'eau. Ne pas arroser dans les 4 heures suivant l'application. Ne pas appliquer s'il pleut dans les 4 heures suivant la pulvérisation. Pour un brûlage maximum, une couverture complète est nécessaire.

ENTREPOSAGE: Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.